

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°
DECRET N° 2005-526 DU 19 AOUT 2005

Chargeant Monsieur **Dorothé C. SOSSA**,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
de la Législation et des Droits de l'Homme,
de l'Intérim de Monsieur **Rogatien BIAOU**
Ministre des Affaires Etrangères et de
l'Intégration Africaine, pour la journée du
vendredi 19 août 2005.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- VU le décret n° 2005-525 du 19 août 2005 chargeant Monsieur Pierre OSHO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 19 août 2005 ;

DECRETE

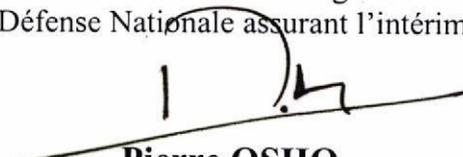
Article 1^{er} : Pour la journée du vendredi 19 août 2005, Monsieur Dorothé C. SOSSA, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, est chargé de l'intérim du Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, Monsieur Rogatien BIAOU pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 août 2005

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement absent,

le Ministre d'Etat Chargé de
la Défense Nationale assurant l'intérim,


Pierre OSHO

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – CANA 2 – MAEIA 4 – MJLDH 4 – SGG 4 – Autres Ministères 22 – Départements 6 – JORB 1.